

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

LES ADULTES FRAGILISÉS



86

places pour des adultes touchés par des maladies chroniques ou un handicap psychique

122

personnes âgées hébergées

500

personnes accueillies à la Maison de vacances solidaire en 2023, en séjour ou en séminaire

164

professionnels sont mobilisés au sein de quatre établissements en Île-de-France et en Haute-Savoie pour venir en aide aux publics adultes fragilisés par une maladie chronique, un handicap psychique ou une dépendance liée au grand âge. Qu'il s'agisse de se remobiliser sur de nouveaux objectifs, de retrouver une vie sociale et citoyenne après une longue hospitalisation ou de vivre plus sereinement dans un environnement adapté, les équipes sont là pour cheminer avec les résidents.

LIBÉRER

LE POUVOIR D'AGIR DES RÉSIDENTS

Le maître-mot des accompagnements réalisés par les équipes auprès des adultes fragilisés qui résident dans les établissements de la Fondation Cognacq-Jay est celui de l'**empowerment**. L'objectif est que chacun exerce au maximum son autonomie et donne de la vie aux années qu'il passe dans l'établissement.



EHPAD – RUEIL-MALMAISON

PLUS DE SÉCURITÉ POUR UN PUBLIC PLUS FRAGILE

L'Ehpad a investi en 2023 dans le remplacement des systèmes d'appel des malades et de sécurité incendie malgré un contexte financier contraint, la priorité étant de renforcer la sécurité pour des résidents de plus en plus âgés et dépendants.

L'établissement d'accueil médicalisé de Monnetier-Mornex, en Haute-Savoie, met l'accent sur l'ouverture vers l'extérieur et la diversification des accompagnements proposés aux résidents. Ainsi, l'ouverture d'une 3^e place d'accueil temporaire en 2023 et la réorganisation du dispositif déployé pour ce type d'accueil ont élargi l'offre de séjours de rupture auprès des personnes en difficulté. Il s'agit de répondre à une demande croissante du territoire puisque la file active pour les accueils temporaires est passée de 20 personnes en 2022 à 30 en 2023. En parallèle, les formats d'hébergement se diversifient également, avec la possibilité pour les résidents d'expérimenter seuls ou accompagnés le logement autonome pour une demi-journée, une journée, voire la nuit

« Nous avons lancé en 2023 un partenariat avec l'association UFOLEP Var pour proposer des activités balnéaires accessibles à tous les handicaps et, donc, adaptées aux publics de la Villa. »

Isabelle Varon
Gouvernante de la Villa
Cognacq-Jay

ou même la semaine. Malgré les difficultés psychiques que génère ce type de vécu, les équipes observent une demande croissante de la part des usagers pour ce dispositif.

Renforcer la porosité avec le reste du territoire

En Haute-Savoie, le nombre limité de places dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap psychique ne répond pas à l'ensemble des besoins. L'établissement développe ainsi les accueils d'observation, pour que les personnes puissent éprouver une première approche de la vie au sein d'un établissement médico-social ou afin de faciliter la transition avec d'autres structures (hôpital psychiatrique, Ehpad...). En 2023, 13 personnes ont bénéficié d'un séjour d'observation.

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL MÉDICALISÉ
HAUTE-SAVOIE

PLUS D'AUTONOMIE ET DE MOBILITÉ

En 2023, 11 des 64 résidents ont pu bénéficier d'un séjour dans un logement autonome en ville. Grâce à un atelier de réhabilitation psychosociale, 11 résidents peuvent désormais utiliser le bus de manière autonome pour se rendre, par exemple, au groupe d'entraide mutuelle à Annemasse.



« Le comité d'éthique, créé en 2023, participe à l'évaluation des pratiques, à la lutte contre la maltraitance et à la promotion de la bientraitance. Il croise les regards sur les situations et trouve la réponse la plus juste pour l'usager. Son objectif est d'harmoniser les pratiques et d'introduire le questionnement éthique auprès des professionnels. »

Jordane Hamlet
Responsable qualité des établissements
de Haute-Savoie

APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE (ACT)
PARIS 13^e

95 %

des résidents en situation administrative régulière

En 2023, l'équipe a mis l'accent sur un accompagnement renforcé au retour à l'emploi ou en formation et sur la stabilisation de la situation réglementaire des hébergés.

Les établissements de la Fondation accueillant des publics adultes fragilisés doivent faire face à un phénomène croissant de vieillissement. À l'Ehpad, on constate un accroissement continu de la moyenne d'âge d'entrée (88 ans en 2023 contre 84 en 2021). Les demandes d'hébergement par des personnes valides (20 % du public en 2016) sont désormais fortement réduites par les progrès du maintien à domicile et la désaffection envers les Ehpad. Les personnes qui arrivent sont plus âgées et dans un état physique et/ou cognitif dégradé. Cela se traduit par des durées de séjour en diminution et par une mortalité qui augmente (49 décès en 2023 contre 30 en 2021 et 2022).

Des équipes fidèles et qui avancent malgré les difficultés

Les ACT ont travaillé en 2023 à la création de places à visée palliative. Il s'agit, justement,

de prendre en compte le vieillissement de la population hébergée et la nécessité de les accompagner aussi vers une fin de vie digne et en douceur. Les équipes de l'Ehpad sont caractérisées par une ancienneté importante (37 % ont plus de 10 ans d'ancienneté) et par un absentéisme faible (6 %) qui expliquent un très faible recours à l'intérim. Cette stabilité est très importante pour le bien-être des résidents, dont le grand âge supporte mal les changements. À l'établissement d'accueil médicalisé, 50 % des salariés ont été formés à la bientraitance en 2023 et l'établissement s'est doté d'un comité d'éthique réunissant professionnels et publics accueillis. Face à des situations qui se complexifient, l'objectif est d'outiller les équipes, afin de continuer à déployer des réponses qualitatives et respectueuses des publics qui leur sont confiés.